

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 44 (1906)
Heft: 2

Artikel: Le luxe des pauvres
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-203004>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelque temps après, l'avocat reçoit une enveloppe portant le sceau du pénitencier. C'est une lettre de son infortuné client, qui lui avoue son sincère repentir de l'action qu'il a commise.

« J'ai trouvé Dieu au pénitencier, ajoute-t-il (où d'aucuns vont le chercher !), et je suis maintenant un homme tout différent. Aussi, Monsieur l'avocat, j'ai beaucoup pensé à vous et à toute la peine que vous vous êtes donnée pour faire croire à ces messieurs du Tribunal que j'étais innocent ; mais ça n'a pas pris. Et je me disais que vous avez là un bien triste métier et qu'il faut beaucoup de courage pour le continuer. »

L'Histoire à répétition.

Nous extrayons les lignes suivantes d'un Almanach de 1755, édité par D. SIMEON AYGROZ, Astrologue à Combremont-le-Petit, avec Privilège de LL. EE. DE BERNE.

Nonobstant tous les préparatifs et dispositions Guerrières qui se font par presque toutes les Puissances de l'Europe, On a tout lieu d'espérer, que nous continuerons encore comme jusqu'ici à jouir des doux fruits de la Paix, puisque toutes ces dispositions ne doivent avoir pour but, que de la consolider encore davantage entre elles ; suivans les assurances répétées que les Cours intéressées s'en donnent réciproquement, Vrai est que les Armemens formidables de Mer, qui se font et s'augmentent encore journellement, ne sont pas pour demeurer toujours dans l'inaction et ont pour destination les uns le nouveau monde, où les affaires ne sont pas encore en règle entre les deux Compagnies Rivaless Françaises et Anglaises, au sujet d'un certain district, qu'elles prétendent chacune à l'exclusion de l'autre.

Les armemens Maritimes du Roi de Portugal peuvent bien aussi avoir en partie en vue leurs Etablissements dans cette nouvelle partie de l'Univers, puisque les Nouvelles d'Orient, venues à Lisbonne en date du 30 Octobre dernier, portent que le Roi de *Sunda* a enfreint les Traités, autrefois conclus entre ses Prédécesseurs et les Vices-Rois des Indes Portugaises.

Les *Espagnols* n'étant pas plus tranquilles avec les *Maures*, on peut aussi probablement conclure que l'Equipement de leurs formidables Flotes ont aussi en partie en vue de se rendre respectables dans ces quartiers là. Voici ce que portent les Lettres de Madrid sur ce sujet. *Etant toujours inquieté par les Maures, nous en vinmes enfin aux mains la nuit du 17 au 18 Décembre. Nous attaquâmes dans ce moment là vivement leurs Retranchemens, leurs taillames en pièces 120 Maures, brûlâmes plusieurs de leurs Villages, y mettant tout à feu et à sang, seulement avons nous sauvés 7 Femmes et 14 Enfants du Serail du Commandant, que nous avons conduit à Ceuta notre Garnison qu'ils avaient bloquée, avec un butin de 45 Chevaux, 409 Vaches et autres Bétaux ; nous avons fait payer l'Esclavage de ces Femmes et Enfants, par l'assujettissement au doux joug de l'Évangile, que nous lui avons persuadé d'embrasser.*

L'autre point de vue qui paraît de l'armement Maritime de toutes ces Puissances ensemble est de réprimer l'insolence de Corsaires Barbaresques, tant d'Alger que de Tunis, Tripolis, Salé et autres des régences d'Afrique, qui continuent toujours à causer des pertes et désordres considérables au Commerce des Chrétiens.

Quant aux Armemens des Armées de Terre, conjointement avec les Puissances du Nord, qui toutes forment de nombreux campemens, il ne paraît pas que toutes ces démarches aient d'autre vue que celle de bien exercer leurs Troupes, et se mettre sur un pied respectable dans ces tems de paix.

Modifiez un peu les acteurs et les scènes, et c'est de l'histoire tout actuelle, qu'en dites-vous ?

Les deux font la paire. — Comment, mon cher, tu songes à épouser une femme pareille ! mais ne sais-tu donc pas qu'il y a dans son passé quelque chose... comment dirai-je?... de trouble !

— En ce cas, nous sommes bien faits l'un pour l'autre ; car, chez moi, c'est l'avenir qui est trouble !

Le bon messager. — Un caporal à une recrue qu'il a chargée d'un message sentimental :

— Tu as bien donné mon boutiet à M^{lle} Rosalie et tu lui as transmis mes amitiés et mes baisers respectueux ?

— Oûi, mon caporal, mais elle s'est débattue comme une enragée quand je l'ai remolée à votre place.

Quelle affaire !

— Alors, Marianne, qu'est-ce qu'on me dit, le tonnerre est tombé sur votre maison ?

— Hélas oui, mon cher David. Ti possible, quelle affaire !

— Mais comment ça est-il arrivé ?

— Comme une boule toute rouge et un peu plus grosse qu'une boule à raccommoder les bas. Ça a fait un détertin de la metzance dans la cuisine. Heureusement que Philippe a eu l'idée de vite ouvrir la porte pour que ce tonnerre puisse sortir, sans ça je crois qu'il aurait tout massacré par la maison.

Pinguelion de la Tsèretta et Pernet.

Pinguelion était un élliotson, qu'allève et vengnâi prâo grâ et avoué prâo peina. L'étâi quasu asse pouôro que lè ratte ; tot cein que l'avâi, lo dèvessâi, mimameint onna tsèretta à quatro ruve que la coumouna lâi avâi baillî po que pouesse gagnî on bocou sa pedance li-mimo. Faillâi lo vèro tracî pè lè velâdzo, aguelhî dèsu sa tsèretta, avoué on bâton à la man drâta et ion à la gause, que s'ein servessâi po s'einmodâ on bocou avau lè dècheinte. Adan ; pourro z'amî ! quinte fronnâfè fasâi quie avau ! guidâve li-mimo avoué lè pi, sein jamé sè rebedoulâ. Fasâi lo metî de repêtassâre d'écouëlette et dâi coup que tâi avâi fasâi dâi pucheint tor. Ai montâie, l'appondâi sa vâitère derrâi on tsè quand ein vengnâi ion, et pu dinse tant qu'âi dècheinte. Et pu que guidâve bin, allâ pi !

On ne vayâi pequa Pinguelion sein sa tsèretta et quand Pernet lo marelhî lâi desâi : « Pinguelion, t'a ãobllîâ ta tsèretta ! » ie fasâi : « Diabe lo pas que lâi ãobllîâie ! Vu pas l'ãobllîâ quand sarî mort et vu rein d'autro po mè menâ ão cemetiôro quand foudrâi mè lâi einmodâ. »

— Vâi mâ, l'è pas te que te vâo guidâ ?

— Qu'ein sa-to bin pou ! berdeffliet ! que desâi ein sè moiseint avoué lè dâ.

Mâ Pinguelion n'étâi pas de fè, et on coup que sè trovâve ão coutset de la coumouna justameint vè Pernet, lo marelhî, ie vin tot moindro ; falîu que Pernet l'aberdzâ on par de dzo et, ma fâi, l'ãobllîâ de soelliâ et pu... a-te que lo po lè derbon.

Pinguelion n'avâi pe min de dzein d'appareint avoué lî, et quand fâ bas, lo syndico fâ à Pernet :

— Attiuta, Diuste (s'appelâve Diuste Pernet) ; nion vâo venî à l'einterrâ de Pinguelion, n'a pe nion cein. Vaut pas lo ccup de fère tant de trafi, du que l'è la coumouna que dusse pai. Tè faut tot bounameint fabrequâ on bocou de bière, te lâi mettrî Pinguelion et pu, du que t'î lo marelhî, t'ãodrî lo reduire ão cemetiôro su sa tsèretta. D'ailleu, desâi que voliâve min d'autro corbeillâ.

— D'accou ! que dit Pernet. Et ie fâ onn'espèce de bière avoué dâi vilho lan d'onna quiesse d'allumette que l'avâi z'u asetâ vè Lulon lo boutequan. Lâi fourre dan mon Pinguelion. Lo leindèman la vèprâ, Pernet met son grand dû su sa tita, sa cazaqua naïre ; l'eimpougne la bière, la tserdze su la tsèretta, l'alliette bin avoué onna cordetta et pu... via ein trâneint la vâitère. Quand fut on boquetet lîein de l'ottô, ão coutset dau crêt, Pernet sè peinsè dinse :

— Lâi a nion per ce, m'eilèvâi se vu pas mè menâ avau lo crêt !

Vaitèc adan mon berdeffliet que sè met à cambelion su la bière, piauta de cé, piauta de lé, et pu... rrau... avau la dècheinta quemet n'einludzo. La tserrâre étâi plèinna de melion

quemet la tita et Pernet étâi senaillî d'attaque : lè ruve montâvant su lè pierre, pu rechâotâvant ein segotteint Pernet et sa tsèretta, qu'on sè sarâi cru su on crebllio de moulin à vanâ. Cein allâ tant que, ma fâi, lo lan de dévant de la bière sè trosse ão moimeint que Pernet ne pouâve pe rein mè guidâ et que lè piaute de Pinguelion sè mettant à saillî pè lo perte et sè ludzant tant que dè coûte cliiau z'ique à Pernet.

Vo prometto que lo marelhî pètâve minço su la tsèretta, avoué cein que n'avâi pas accotouma de guidâ avau lè dècheinte, assebin quand l'è que vâi que lè pi de Pinguelion, que ludzive adî, dépassâvant lè sin, ie fâ tot ein colère :

— Eh bin ! se te vâo guidâ, guide !

MARC À LOUIS.

Une recette qui en vaut bien une autre.

Vivre content, même avec de faibles ressources, — aimer l'élégance, plutôt que le luxe, — rechercher la distinction, plutôt que de suivre la mode — préférer le vrai mérite à la réputation, et le bonheur à l'opulence, — travailler dur, penser avec calme, parler avec bienveillance, agir avec franchise, — aimer à voir briller les étoiles et à entendre chanter les oiseaux, — ouvrir mon cœur à l'enfance et à la jeunesse, — tout supporter joyeusement, — tout faire avec courage, — attendre l'occasion sans jamais se presser, — en un mot, laisser en moi l'esprit se développer librement et s'élever au-dessus de tout ce qui est vulgaire... Voilà comment je voudrais diriger ma vie. CHANNING.

Le luxe des pauvres. — Une fillette sollicitait vivement sa maman de lui donner, pour ses étrennes, une petite sœur.

La mère, qui ne pouvait se soustraire aux questions embarrassantes et obsédantes de sa fille, lui dit, impatientée :

— Mais, Jeanne, tu n'es pas raisonnable, c'est très cher les enfants.

— Alors, dis, m'man, pourquoi que tes pauvres ils en ont beaucoup ?



Pas le seul !

— Hein ! Vous avec lu les journaux ? Que pensez-vous du « Livre blanc de l'Allemagne » ; ce n'est pas très rassurant, tout de même ?

— Quoi, qu'est-ce que c'est, qu'est-ce qu'il y a ? Je vous dirai que je ne lis jamais les bibliographies.

Il faut bien que chacun vive.

Les médecins, en général et en particulier, se plaignent souvent que le *Conteur* exerce sur eux sa verve, quand il en a. C'est un reproche bien injuste. Le *Conteur* a pour la docte Faculté le plus profond respect. Il sait trop qu'elle est nécessaire, comme tant d'autres choses ici-bas — biens et maux — et qu'il ne saurait échapper à la loi commune, qui nous oblige, petits et grands, à en appeler au secours de la science et souvent plus tôt qu'on ne le voudrait. Il faut que chacun meure, un jour ou l'autre.

Et, à ce propos, oyez l'entretien qu'eut récemment, avec un médecin, un journaliste de Paris, Henry Maret. Il paraît que les Parisiens étaient menacés d'une grève d'infirmiers :